

## ADJOINT·E TECHNIQUE SPECIALITE JARDINIER (adjoint·e technique de 1ère classe)

Conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique

Notamment :

- être de nationalité française ou ressortissant·e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

|   |  |
|---|--|
| <b>Direction d'affectation : Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE)</b> |  |
| <b>Affectations possibles :</b>   | Parcs et jardins de Paris, Bois de Boulogne et Vincennes.  |
| <b>Fonctions :</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer l'entretien horticole,</li> <li>• participer à la création des compositions florales ou arbustives en développant des pratiques respectueuses de l'environnement ;</li> <li>• Mettre en valeur le patrimoine végétal ;</li> <li>• Réaliser de petits aménagements écologiques (hôtels à insectes, mares, etc...) ;</li> <li>• Participer au suivi de la gestion écologique et aux inventaires Faune-Flore dans les jardins ;</li> <li>• Entretenir les réseaux d'arrosage ;</li> <li>• Être en contact du public sur des événements et participer à la sensibilisation aux questions environnementales, botaniques et horticoles.</li> <li>• Protéger les différentes espèces végétales chaque jour ;</li> <li>• Rendre le patrimoine végétal parisien plus important, plus attrayant ;</li> <li>• Participer ainsi à l'accroissement de la nature sur le tout territoire parisien ;</li> <li>• Participer aux évènements organisés par la Ville dans les espaces verts.</li> </ul> |
| <b>Temps de travail</b>   | 39h hebdomadaires.<br>du lundi au vendredi   |
| <b>Congés et RTT</b>  | 51.5 jours de congés annuels et RTT  |
| <b>Horaire de travail :</b>   | de 7h30 à 16h15  |
| Possibilité de permanences le week-end et les jours fériés                                |  |

|  |   |
|--|---|
| <b>Permanence :</b>  |   |
| <b>Conditions de travail :</b>   | <p>Travail en extérieur, exposé aux intempéries.</p> <p>Travail en équipe.</p> <p>Aptitudes aux charges lourdes et à la marche prolongée.</p>   |
| <b>Rémunération :</b>  | <p>La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 2058€ en début de carrière (traitement, indemnités et primes)</p> <p>Peuvent s'ajouter éventuellement les suppléments et allocations pour charge familiale</p>   |
| <b>Modalités de recrutement :</b>  | <p>Le recrutement qui peut se dérouler en plusieurs phases est effectué par une sélection sur dossier et/ou des tests écrits après présélection des candidatures en fonction du profil des postes à pourvoir et/ou des tests oraux et/ou des tests pratiques.</p>   |
| <b>Pour postuler :</b><br><br> | <p><a href="https://www.paris.fr/paris-recrute">https://www.paris.fr/paris-recrute</a></p> <p>ou en cas de difficultés vous présenter à</p> <p>Accueil du Bureau du recrutement </p> <p>2, rue de Lobau</p> <p>75004 Paris</p> <p>Métro : Hôtel de Ville</p> <p>Horaires d'ouverture : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h tous les jours sauf les week-ends et les jours fériés</p> |